



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2024 RÔLE TRIENNAL 2022-2023-2024

#### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2022-2023-2024 de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, pour le troisième exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024, a été déposé le 13 septembre 2023 et est disponible pour consultation. Toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau municipal situé au 444, rang Saint-Antoine à Saint-Gérard-Majella.

Que toute demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, concernant la tenue à jour du rôle, doit :

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé;  
MRC Pierre-de-Saurel  
50, rue du Fort  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 88-97 de la M.R.C. Pierre-de-Saurel

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2023.

  
Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26 septembre 2023.

  
Manon Blanchette  
Directrice générale et greffière-trésorière